

Mme Christelle Ratignier-Carbonneil
Directrice générale de l'ANSM
143 bd Anatole France
93200 Saint Denis

Paris, le 9 décembre 2022

Objet : Pénurie de xylocaïne adrénaline 1% et partielle de la xylocaïne 2%

Madame la directrice générale,

Je tiens à vous alerter au sujet de la pénurie complète de xylocaïne 1% et partielle de la de la xylocaïne 2% avec des variabilités selon les territoires pour cette dernière. Les interventions chirurgicales que nous pratiquons en cabinet libéral dont l'oncodermatologie nécessitent impérativement ce type d'anesthésique.

Nous sommes conscients que ces manques sont liés à la fabrication en verre de ces flaconnages. Cependant, il existe des ampoules de ce type de produits fabriquées par le laboratoire AGUETTANT mais uniquement en disponibilité hospitalière.

Nous vous demandons donc de bien vouloir autoriser la distribution de XYLOCAINE AGUETTANT en officine de ville à titre temporaire.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'accepter, Madame la directrice générale, l'expression de mes salutations respectueuses.

Dr Luc Sulimovic Président du SNDV